ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

NON DISSOLUTION

SAS RSB – SAS - 3 000 € - Ferme de la Flacelière, 21230 MIMEURE - 912 608 890 RCS DIJON, le 30/06/2023, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AL24011937

TRANSFERT DE SIEGE / CHANGEMENT DE GERANT

AGE D'OR DE MAZINGARBE

Société civile
au capital de 2 000 euros
Siège social : 27 rue Longchamps
92200 NEUILLY SUR SEINE
814 262 325 RCS NANTERRE

Le 9 janvier 2024, l'AGE a décidé, à compter de ce jour :
- de transférer le siège social au 20 rue Jacques de Molay - 21200 BEAUNE,
- de nommer en qualité de co-gérants, en remplacement de Monsieur Jean-François POTTIER, démissionnaire, Monsieur Philippe PECULIER, demeurant 3 Rue des Chobins - GIGNY - 21200 BEAUNE, et Madame Valentine PECULIER, demeurant 2 rue Marie Favart - 21200 BEAUNE.
En conséquence, elle sera immatriculée au RCS de DIJON et radiée au RCS de NANTERRE.

AL24012111

CHANGEMENT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

SAS ADONA

au capital de 22 200 euros
Siège social : 24 avenue Victor Hugo
21000 DIJON
810 477 455 RCS DIJON

Aux termes d'une décision du 03/04/2023, les associés ont nommé Madame Elodie PIESNIAKOWSKI, demeurant 2 Impasse du Fays - 21370 PLOMBIERES LES DIJON en qualité de Directrice Générale, pour une durée indéterminée à compter du 3/04/2023.
POUR AVIS
Le Président

AL24012113

TRANSFORMATION

AVENIR PATRIMOINE ET CONSEILS SARL transformée en SAS- 50 000 €- 2 Rue de la Préfecture 21000 DIJON - 801 415 472 RCS DIJON – AGE 30/09/2023, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. Sa dénomination, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 50 000 €. Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Une voix égale à une action. Agrément pour toute cession des actions. M. Hervé SELIGOUR, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société, nommé Président : M. Hervé SELIGOUR (26 bis rue Lamartine 21000 DIJON)

AL24012116

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Dénomination : FRANCE LOCATION CENTRE.
Forme : SAS.
Capital social : 15000 euros.
Siège social : ZONE ARTISANALE LES BRUOTTEES, 21200 VIGNOLES.
520303348 RCS de Dijon.
Aux termes d'une décision en date du 25 janvier 2024, à compter du 25 janvier 2024, les associés ont pris acte de la modification de la direction :
- Directeur général : Monsieur Tahar GUEDRI, demeurant ZA LES BRUOTTEES, 21200 VIGNOLES (nomination).
Mention sera portée au RCS de Dijon.

AL24012127

COMMISSAIRE AUX COMPTES

REMI CONFECTION. SARL au capital de 500 000 €. Siège social : 20 Rue de l'Ingénieur Bertin 21600 LONGVIC. 345 164 925 RCS DIJONSelon délibération du 31/12/2023, l'AGO, constatant que les mandats de la société NOREA, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la Société COTELLE-HUBERT, Commissaire aux Comptes suppléante, sont arrivés à expiration, décide de ne pas désigner de nouveau Commissaire aux Comptes en remplacement des Commissaires aux Comptes non renouvelés.

AL24012137

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

I POZZI

SASU au capital de 1 482 915 €
Siège social
6 Rue du Chaignot
21130 TRECLUN
950 764 936 RCS DIJON

Selon décisions du 23/01/2024, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités d'achat, de mise en valeur, de vente de tout bien immobilier et de location immobilière et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
Pour avis, le président

AL24012153

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DU DOMAINE PIERRE MATROT

Groupement foncier agricole
au capital de 1 377 376,87 euros
Siège social
12 rue de Martray
21190 MEURSAULT
353 474 802 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 29/01/2024, l'Assemblée Générale a pris acte de la démission de Mme Patrice MATROT de ses fonctions de cogérante à effet au même jour et a nommé Mme Adèle MATROT, demeurant 3 rue du Pied de la Forêt – 21190 MEURSAULT et Mme Elsa CIBIN demeurant 15 bis rue de la Velle – 21190 MEURSAULT, en qualité de cogérantes pour une durée indéterminée à effet au 29/01/2024. Les mandats des autres cogérants perdurent.
Pour avis

AL24012161

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

JOLENE

SCI au capital de 1 000 €
Siège social à BROCHON (21220)
12 rue Briscona
537 481 616 RCS DIJON

Suivant décisions unanimes des associés du 1er décembre 2023, le siège social a été transféré de BOURG ST MAURICE (73700) Le Refuge du Montagnard ARC 1950 à BROCHON (21220) 12 rue Briscona. Les statuts ont été mis à jour en conséquence. La société sera immatriculée au greffe de DIJON.
Gérants : Madame Maryline MAITRET demeurant 11 rue Grangier, 21640 GILLY LES CITEAUX, et Madame Charlène SCHIAVI demeurant 12 rue Briscona, 21220 BROCHON.
Objet : Détention d'usufruit
Durée : 99 ans

AL24012166

Exco Socodec

EXTENSION OBJET SOCIAL

STAUNTON INVESTMENT

SAS au capital de 3 000 euros
Siège social : 5D rue des Argilières
21121 AHUY
922 558 937 RCS DIJON

Suivant délibération du 01/01/24, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social aux activités de Gestion locative immobilière ; Courtage en crédit immobilier et en assurance, courtier en opérations de banque et en service de paiement et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Mention RCS DIJON. Pour avis, Le Président

AL24012167

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

GESTION DEVELOPPEMENT HB

SARL au capital de 5 000 €
Siège social
à PULIGNY-MONTRACHET (21190)
3 rue de Bois
509 471 512 RCS DIJON

Suivant décisions des associés du 31 janvier 2024, le siège social a été transféré de BEAUNE (21200) 45-47 rue du Faubourg Madeleine à PULIGNY-MONTRACHET (21190) 3 rue de Bois. Les statuts ont été mis à jour en conséquence.

AL24012178

MODIFICATIONS DES STATUTS

NONNA LISA

SARL au capital de 10 000 €
Siège social à BROCHON (21220)
12 rue Briscona
537 382 707 RCS DIJON

Suivant décisions unanimes des associés du 1er décembre 2023, il résulte que :
L'objet social a été adapté à l'activité de holding animatrice et est désormais le suivant : « toutes prises d'intérêts ou de participations dans des sociétés ou entreprises, la souscription ou l'acquisition sous quelque forme que ce soit, de toutes valeurs mobilières comme de toutes parts d'intérêts ou autres droits sociaux, la gestion et la détention desdits droits sociaux et participations, l'accomplissement de toutes prestations de direction et/ou de services en matière de conseils, gestion, d'administration et d'assistance, et ce, en tous domaines, l'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance ».
Le siège social a été transféré de BOURG ST MAURICE (73700) Le Refuge du Montagnard ARC 1950 à BROCHON (21220) 12 rue Briscona.
Gérant : Madame Charlène SCHIAVI demeurant à BROCHON (21220) 12 rue Briscona.
La société sera immatriculée au greffe de DIJON.
Les statuts ont été mis à jour en conséquence.

AL24012181

FP2G Partners

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

Dénomination : VL&A.
Forme : SARL au capital de 70000 euros.
Siège social : 16 Rue DU TILLEUL, 21220 BROCHON.
505117614 RCS de Dijon.
Aux termes d'une décision en date du 30 janvier 2024, l'associé unique a décidé à compter du 30 janvier 2024 de modifier la dénomination sociale et d'adopter la dénomination Bioterramar France.
Mention sera portée au RCS de Dijon

AL24012185

CHANGEMENT DE GÉRANT

SELECTION PATRICK CLERGET

Société à responsabilité limitée
au capital de 48 000 euros
Siège social
2 Rue du Grenier à Sel
21200 BEAUNE
RCS DIJON 397 597 709

Aux termes d'une délibération en date du 29 décembre 2023, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Monsieur Patrick CLERGET de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Baptiste GILLOT, demeurant 5 Place Jules Marey à BEAUNE (21200), pour une durée illimitée à compter du 1er janvier 2024.
Pour avis
La Gérance

AL24012190

NON DISSOLUTION MALGRÉ LES PERTES

ANEMOS FRANCE

SAS au capital de 20 000 €
ayant son siège
58 avenue de Stalingrad
21000 DIJON
RCS DIJON 829 535 061

L'AGE du 30/10/2022 statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société. Dépôt légal RCS DIJON.
Pour avis. Le président.

AL24012194

MODIFICATION DU CAPITAL

ETABLISSEMENTS VERGY-INDUSTRIES

SAS au capital de 5 574 730 €
Siège Social
17 rue Marguerite Yourcenar
21000 DIJON
RCS DIJON 353 107 931

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 14/12/2022 et du Président du 18/12/2023. Le capital social a été augmenté de 170 500 € pour être porté à 5 574 730 € par attribution gratuite d'actions aux salariés.
L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
Ancienne mention
Capital : 5 404 230 €
Nouvelle mention
Capital : 5 574 730€
Mention sera faite au RCS de DIJON
Pour avis

AL24012197

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

HEREDITAT

Société à responsabilité limitée
au capital de 3 312 300 euros
Siège social
18, Rue Alphonse Daudet
21000 DIJON
892 616 657 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 29 décembre 2023, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé la SARL CLEON MARTIN BROICHOT ET ASSOCIES, AUDITEURS ET CONSEILS, domiciliée 7, Rue Marguerite Yourcenar à 21000 DIJON, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 avril 2029.
Pour avis
La Gérance

AL24012199

GÉRANCE

SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION MESTRE PERE ET FILS

Société civile au capital de 153 760 euros
Siège social : 12 Place du Jet d'eau - 21590 SANTENAY
319 647 764 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 31 octobre 2023, la collectivité des associés a pris acte de la démission de M. Gilbert MESTRE de ses fonctions de cogérant pour cause de départ à la retraite à compter du 1er novembre 2023 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement, M. Laurent MESTRE exerçant seul les fonctions de gérant de la société. Pour avis, La Gérance.

AL24012215

NON DISSOLUTION MALGRE LES PERTES

SHAPS

SARL au capital de 8000 euros
Siège social : 7 rue des Forges
21190 MEURSAULT
481 651 305 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 31/10/2022 à Charlottesville (USA), l'AGE des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis. La Gérance

AL24012221

NOMINATION DE CO-GÉRANT

LE PAVEAN

Société à responsabilité limitée
au capital de 53 357,16 euros
Siège social : 1 Rue de l'Hôtel Dieu – 21200 BEAUNE
335 129 508 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 23 janvier 2024, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérante Madame Véronique CHABROLLE, demeurant 334 W 37th Street, #3D – NEW YORK NY 10018 (ETATS-UNIS), pour une durée indéterminée à compter du 23 janvier 2024. Pour avis. La Gérance.

AL24012234

CCE Comptabilité Conseil aux Entreprises

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

JFL SASU au capital de 5 000 €. Siège social : 6 rue Claude Monod, 21160 MARSANNAY-LA-COTE. 807 416 110 RCS DIJON. Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 1/02/24, il résulte que : M. Rémy GARDIEN, demeurant 13 rue des Faures, 64100 BAYONNE a été nommé en qualité de Président en remplacement de Monsieur Frédéric GARDIEN, démissionnaire. POUR AVIS
Le Président

AL24012235

// GÉRANCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP en date à DIJON du 25/01/2024, enregistré au Service de la Publicité foncière et de l'Enregistrement de DIJON le 30/01/2024, dossier 2024 00005125 référence 2104P01 2024 A 00206.
La société LE GRIMOIRE DU JEU, SARL au capital de 9.150 €, dont le siège social est 3 Cité Chabert, 26000 VALENCE, immatriculée au RCS de ROMANS sous le numéro 433 644 432, représentée par M. Sébastien MONTEILS, A CEDE
à LA GUILDE DU JEU, SCOPARL à capital variable, dont le siège social est situé 44 rue Jeannin, 21000 DIJON, immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 981 313 687, représentée par M. Aurélien ANNOSSE, un fonds de commerce de vente de jeux de société, de cartes à collectionner, organisation de manifestations ludiques de tournois et de jeux, sis et exploité 44 rue Jeannin, 21000 DIJON, moyennant le prix de 35.000 €.
La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 14/11/2023.
L'acquéreur est immatriculé au RCS de DIJON.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet JURISTES ASSOCIES BFC, 4 A rue Marguerite Yourcenar, 21000 DIJON.
Pour avis

AL24012171

// VENTE AUX ENCHÈRES

Agis Avocats

Avocats associés au Barreau de DIJON
9, Boulevard Rembrandt
21000 DIJON

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LICITATION

Commune de VOUGEOT (21640) 13 Rue de Vergy
Cadastré A n°118, 13 rue de Vergy pour une contenance de 3a et 40ca :
Une propriété sise à VOUGEOT (21640), 13 rue de Vergy, comprenant :
- UNE MAISON D'HABITATION de 54,12 m² composée de : cuisine, séjour, deux chambres, salle de bain avec wc, dégagement,
Grenier aménageable pour une chambre
Cave sous partie
- DEPENDANCE en face de la maison (cuisine d'été)
- CHAUFFERIE ET BUANDERIE accolées à la maison d'habitation
- AUTRE MAISON D'HABITATION de 40 m² composée de : séjour, réduit pour évier, salle de bains avec wc, une chambre
- JARDIN
- GARAGE avec grenier au-dessus
SOL ET COUR
BIEN INOCCUPÉ
MISE A PRIX : 70 000 €
ADJUDICATION LE : MERCREDI 20 MARS 2024 A 10H30 - SALLE A
A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de DIJON,
sis Cité Judiciaire 13 Boulevard Georges Clémenceau 21000 DIJON
Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au Barreau du Tribunal Judiciaire du lieu de la vente.
Renseignements :
SELAS AGIS – Tél. : 03.80.71.52.59 – **Courriel : contact@agis-avocats.fr**
Le cahier des charges et des conditions de vente en matière de licitation peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de DIJON uniquement le matin sur rendez-vous (RG n°23-00063) ou au cabinet de l'avocat poursuivant (dossier n°25599).

AL24012048

// DIVERS

SELAS « LEGATIS DIJON QUETIGNY »
Notaires associés
23, rue Buffon
21000 DIJON

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Thomas ROQUEL, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral par Action Simplifiée « LEGATIS DIJON QUETIGNY », titulaire d'un Office Notarial à DIJON (Côte d'Or), 23 Rue Buffon, ayant un bureau annexe à QUETIGNY, 2 bis rue du Cap Vert, CRPCEN 21005, le 30 janvier 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre :
Monsieur Edouard Robert VERNET, commercial, et Madame Marie-Frédérique Viviane Yvonne LAFLEUR, web designer, demeurant ensemble à DIJON (21) 57 rue de Fontaine les Dijon .
Monsieur est né à CHENOVE (21) le 5 février 1989,
Madame est née à FONTAINE-LES-DIJON (21) le 21 mars 1988.
Mariés à la mairie de PICHANGES (21) le 23 juin 2018 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Maître Thomas ROQUEL

AL24012155

CHAMPAGNE BOURGOGNE

AVIS

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne
Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, siège social : 269 Faubourg Croncels 10000 Troyes - 775 718 216 RCS Troyes. Société de courtage en assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 019 188.
Identifiant unique CITEO : FR234345_03JPGG
Le nouveau prix indicatif de référence du certificat coopératif d'associés (C.C.A.) est de 316,51 euros.
Il assure un rendement de 4,76% par rapport au prix de référence au 31 décembre 2022, en intégrant le versement du dividende de 3,54 euros en avril 2023.
Le Conseil d'Administration du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne du 26 janvier 2024 a fixé ce nouveau prix indicatif de référence du C.C.A., sur la base de l'arrêté des comptes au 31 décembre 2023.
Ce prix a été validé par un cabinet externe, agréé par l'Autorité des Marchés Financiers. Il prendra effet à compter du 1er février 2024 et restera valable jusqu'au paiement du dividende.
Le communiqué financier complet peut être consulté sur www.credit-agricole.fr/ca-cb.

AL24012202

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 05/02/2024
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
MONTHELIE : Loué – objectif : maintien du fermier en place Vigne, AOC BHCB rouge - Urbanisme : R.N.U. - Objectif : maintien du fermier en place
28 a 12 ca
- En cuillery: A-635-638
VOLNAY : Libre - Vigne AOC COTEAUX BOURGUIGNONS, CREMANT DE BOURGOGNE - Urbanisme : R.N.U.
33 a 80 ca - Les amerots: AI-88-126[87]
FORLEANS : Loué – Objectif : maintien du fermier en place prés - Urbanisme : R.N.U. - Objectif : maintien du fermier en place
11 ha 44 a 97 ca
- Le renouilly: ZA-90[78]-93[91]
MONTOILLOT : Libre prés, terres, landes, bois Agriculture BIO - Urbanisme : R.N.U.
39 ha 37 a 95 ca
Les eprees: WD-21 - Les renouilleres: WB-2 - En frene: WA-92[56] - En l aiguillon: WA-85[51]-86[54]-87[53] - En pouillousse: WA-18 - La combe: WC-13 - Sur la montagne: WB-14
- En l aiguillon: WA-12(J)-12(K)-12(L)-99[38]-100[39] - Pres de la bottiere: WB-33(J)-33(K)
Dossier COMMARIN – ECHANNAY – MONTOILLOT
Libre – Agriculture Bio
COMMARIN : terres, prés Urbanisme : R.N.U
1 ha 80 a 18 ca - Les patis: A-238(*) - Pre bassot: C-34-36
ECHANNAY : terres Urbanisme : Zone classée Aa du PLU zone agricole où les constructions sont interdites pour des raisons paysagères
2 ha 07 a 06 ca
- Combe les beaux: A-1088[1] - Sur l aige de l aiguillon: ZA-93[90](*)
MONTOILLOT : terres et prés, Urbanisme : R.N.U.
22 ha 27 a 91 ca
- En combe les beaux: WB-23 - En pouillousse: WA-20 - En vauxelles: WD-24(*)-25-31(*) - Les eprees: WD-22(*)-23 - Sur la montagne: WB-15-16
MOREY-SAINT-DENIS: Terres - Urbanisme : Zone A du PLU - Objectif : Maintien de l'occupant
3 ha 61 a 82 ca
- Corvee benigne: B-18 - La mare: AL-65-69 - Le chaignot: AK-57-58-59-62-69-70(B)-71
PLUVET: Terres - Urbanisme : Zones Ai et A du PLU - Objectif : Recherche d'un bailleur afin de maintenir le fermier en place
8 ha 79 a 30 ca
- Bois d aveau: ZE-14-16 - Sur champ mol: ZI-49[115](J)-49[115](K)-51[116]-54[118]
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 26/02/2024 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL24012214

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

MBER

SC en liquidation
au capital de 1 000 €
Siège social
6 Rue du 19 Mars 1962
21540 BLAISY-BAS
Siège de liquidation
6 Rue du 19 Mars 1962
21540 BLAISY-BAS
813 978 103 RCS DIJON

Selon décisions unanimes des associés du 12/12/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 12/12/2022 et sa mise en liquidation amiable sousle régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations desdites décisions. M. Marc BRUNET demeurant 42 Rue du Meix de la Vigne, 21370PRENOIS, a été nommé liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au 6 Rue du 19 Mars 1962, 21540BLAISY-BAS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du TC de DIJON, en annexe au RCS.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24012162

FP2G Partners

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : TINY HOUSE CREATION.
Forme : SARL société en liquidation.
Capital social : 2000 euros.
Siège social : 20 Rue DE LA CURE, 21130 CHAMPDOTRE.
903680353 RCS de Dijon.
Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2023. Monsieur Emmanuel BERNARD, demeurant 5 rue Henri Berthaut 21110 Genlis a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.
Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.
Pour avis.

AL24012179

DISSOLUTION

F.B.G

Société civile en liquidation
Au capital de 500 euros
Siège social : 113 rue du Général Fauconnet
21000 DIJON
Siège de liquidation :
109 rue du Général Fauconnet
21000 DIJON 441 271 491 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 2 décembre 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Claude FERNET demeurant à VELARS SUR OUCHE (21370) – 20 route Notre Dame d'Etang, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 109 rue du Général Fauconnet, 21000 DIJON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis Le Liquidateur

AL24012226

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP signé électroniquement le 24/01/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : SARLU
Dénomination sociale : FLBG
Siège social : 8 Grande Rue - 21250 CORBERON
Objet social : Intermédiaire en opérations bancaires et services de financement. Intermédiaire en assurances de prêts. Conseiller et intermédiaire financier.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Florian HILAIRE, demeurant 8 Grande Rue - 21250 CORBERON
Immatriculation de la Société au RCS de DIJON
Pour avis
La Gérance

AL24012032

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 25 janvier 2024, à DIJON.
Dénomination : ADEME.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Siège social : 12 Bis Rue du CHAPEAU ROUGE, 21000 Dijon.
Objet : - l'exploitation d'un centre d'esthétique, manucure, pose d'ongles, - la vente de parfumerie, cosmétiques, - la création, l'acquisition, la prise à bail, la location, l'installation, l'exploitation de tous établissements ayant pour objet d'exercer l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus, - et généralement, toutes opérations financières, commerciales, civiles,

ANNONCES LÉGALES

mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tout autre objet similaire ou connexe.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 40000 euros
Gérante : Madame Mélanie RAMIREZ née LENOBLE, demeurant 28 Rue des CHAMPS RICHARD, 21120 Spoy
La société sera immatriculée au RCS de Dijon.
Pour avis.
La gérante

AL24012083

IMMATRICULATION

Avis de constitution du 26/01/2024 - FORME : SAS - DENOMINATION : PAL ENERGIE – SIEGE : Ferme La Combe Notre Dame 21510 ECHALOT - OBJET : La production et la commercialisation d'énergies renouvelables et notamment l'énergie électrique d'origine photovoltaïque - DURÉE : 99 ans - CAPITAL : 2 000 € - PRESIDENT: Jérôme TUPIN (8 Rue de la Courroie Echalot 21510 ECHALOT) - ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions - AGREMENT : En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. - IMMAT : RCS DIJON. Pour avis. Le président

AL24012129

LABAMAART
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 1 000 euros
Siège social
5 Rue Charrue, 21000 DIJON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 1er février 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle ; Dénomination : LABAMAART ; Siège : 15 Rue Charrue, 21000 DIJON ; Durée : quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés ; Capital : 1 000 euros ; Objet : - L'activité d'agent artistique à savoir la promotion des activités et la défense des intérêts professionnels de l'artiste, l'assistance, la gestion, le suivi et l'administration de la carrière de l'artiste, la recherche et la conclusion des contrats pour l'artiste, la promotion de la carrière de l'artiste auprès de l'ensemble des professionnels du monde artistique, l'examen de toutes propositions faites à l'artiste, la gestion de l'agenda et des relations de presse de l'artiste, la négociation et l'examen du contenu des contrats de l'artiste, la vérification de leur légalité et de leur bonne exécution auprès des employeurs ; - L'activité de critique d'art et de conseiller en art ; - Le négoce d'uvres d'art ; - La vente d'articles et produits dérivés liés à l'activité de l'artiste, le commerce de détail de non-alimentaire ; Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. ; Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. ; Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. ; Président : Monsieur Laurent BARRILLOT, demeurant 15 Rue Charrue, 21000 DIJON. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis, Le Président

AL24012180

SOCIETE DE MANUTENTION VITICOLE ET INDUSTRIELLE
Société par actions simplifiée
au capital de 80 000 euros
Siège social
16 Rue des Herbuottes
21220 FIXIN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à FIXIN du 2 février 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée ; Dénomination : SOCIETE DE MANUTENTION VITICOLE ET INDUSTRIELLE ; Siège : 16 Rue des Herbuottes, 21220 FIXIN ; Durée : quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés ; Capital : 80 000 euros ; Objet : Le négoce de matériel de manutention et de BTP (nacelles, compacteurs, pelles, chariot élévateur,), de véhicules utilitaires, d'équipements, et généralement de toutes machines pour l'extraction, la construction et le génie civil, neuf ou d'occasions ; La location (courte et longue durée) de matériel de manutention et de BTP (nacelles, compacteurs, pelles, chariot élévateur,), de véhicules utilitaires, d'équipements, et généralement de toutes machines pour l'extraction, la construction et le génie civil, neuf ou d'occasions ; Le service après-vente, la livraison, l'installation, la réparation, la maintenance et l'entretien du matériel et des machines ainsi que tous travaux et services liés directement ou indirectement à l'objet ; La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions ; Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés ; Président : Société MP.MAT, Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 10 Rue au Pré du Bain, 21490 ST JULIEN, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 982 534 323 RCS DIJON, représentée aux présentes par son Président, Monsieur Dominique MORIN ; Directeur général : Société E.G.E., Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 10 Rue des Coquelicots, 21490 ST JULIEN, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 982 795 908 RCS DIJON, représentée aux présentes par son Président, Monsieur Guillaume ALEX. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis, Le Président

AL24012191

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte signé électroniquement le 2février 2024 à CHEVIGNY – SAINT-SAUVEUR(21800), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : MANERPI
Siège : 2 Rue Nicolas de Condorcet à CHEVIGNY– SAINT-SAUVEUR (21800)Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 80 000 euros
Objet :
- la vente de produits bio alimentaires,cosmétiques, d'entretien et de produits écologiques,
- l'exploitation de boutiques physiques et/ou virtuelles sur Internet pour diffuser ces produits.- la vente en demi-gros aux confrères indépendants des mêmes produits.
- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
- l'acquisition, la détention, la gestion, voire la cession de participations financières, de portefeuilles d'actions, de parts sociales ou d'intérêts, d'obligations, de certificats d'investissements et, plus généralement, de toutes valeurs mobilières,
- la mise en valeur, l'exploitation et l'administration, par location ou autrement, de tous immeubles, droits mobiliers et immobiliers,dont elle pourrait devenir propriétaire ou titulaire par voie d'apport, d'acquisition, d'échange ou autrement.
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DEVOTE :
Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGREMENT :
Les cessions d'actions entre actionnaires peuvent être effectuées librement.
Toutes les autres cessions ou transmissions, en tout ou en partie même en ce qui concerne les droits démembrés ou/et en ce qui concerne les cessions ou transmissions au conjoint, ascendants et descendants, sont soumises à l'agrément préalable exprès de l'Assemblée Générale extraordinaire.
PRESIDENT :
Monsieur Yves ERPICUM, demeurant 60 Rue de Talant à DIJON (21000)
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS
Le Président

AL24012212

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 15/01/2024, il a été constitué une société civile présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : CB Holding
Siège social : 16 Rue de Nachey - 21240 TALANT
Objet social : Acquisition par voie d'achat ou d'apport, administration et gestion de tous biens, droits, parts d'intérêts, valeurs mobilières et immobilières, portefeuilles de droits sociaux, titres, de même que tous éventuels droits démembrés desdites valeurs, sans limitation quelconque et quel que soit le domaine d'activité dans lequel s'inscrivent ces droits et valeurs, la gestion de tous capitaux dont elle pourrait disposer. Animation effective de ses filiales. Participation à la politique du groupe et au contrôle de ses filiales. Délivrance à titre purement interne au groupe de services administratifs, juridiques, comptables, financiers, commerciaux ou immobiliers. Participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 166 894 €, constitué à concurrence de 2 € au moyen d'apports en numéraire et à concurrence de 166 892 € au moyen de l'apport de parts sociales de la Société « Société Côte d'Orienne de Bardage et d'Etanchéité SCOBE ».
Gérance : Madame Catherine BORDY, demeurant 1 Rue Roulotte - 21121 ETAULES.
Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant. Agrément des associés représentant au moins les 2/3 du capital.
Pour avis
La Gérance

AL24012229

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 05/02/2024, il a été institué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCI THOMAS BOULEY
Siège social : 6 rue de Lassolle - 21190 VOLNAY
Objet social : l'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, viticole, forestier, agricole, commercial ou industriel ; la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance ; la prise de tous intérêts ou participations dans toutes sociétés ; accessoirement, la vente de tous biens et droits immobiliers, et la souscription de tous emprunts hypothécaires ou non en vue de la réalisation d'une opération entrant dans le cadre de l'objet social, la constitution de toute garantie sur le patrimoine social en vue de la réalisation de l'objet social ; la Société pourra également se porter caution simple ou hypothécaire au profit d'un associé et/ou mettre à la disposition gratuitement au profit d'un des associés tout ou partie des biens par elle possédés, et ce, soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,
Capital social : 1000 euros, constitué uniquement au moyen d'apport en numéraire,
Gérance: Monsieur Thomas BOULEY, demeurant 6 rue de Lassolle - 21190 VOLNAY.
Clauses relatives aux cessions de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision collective extraordinaire.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
La Gérance

AL24012236

NIÈVRE

// MODIFICATION

MODIFICATION

GAEC DES PIERRES

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun reconnu
Capital social 390.000 Euros
Siège social : Les Pierres – 58300 SOUGY SUR LOIRE,
RCS NEVERS n° 438 320 855

Suivant un acte sous seing privé du 22 janvier 2024, il a été décidé la transformation du GAEC DES PIERRES en EARL DES PIERRES à effet du 31 décembre 2023, et disposant des caractéristiques suivantes :
FORME : EXPLOITATION AGRICOLE A RESPONSABILITE LIMITEE
OBJET : exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du code rural
DENOMINATION SOCIALE : EARL DES PIERRES
SIEGE SOCIAL : Les Pierres – 58300 SOUGY SUR LOIRE
ASSOCIE : M.Christophe JEANDAUX
GERANT : M. Christophe JEANDAUX, SOUGY SUR LOIRE (Nièvre, 58300), Les Pierres,
CAPITAL SOCIAL : 390.000,00 € divisé en 390 parts de 1.000,00 € représentatives de biens mobiliers
DUREE : 99 ans
IMMATRICULATION : La société fera l'objet d'une modification au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS
Pour avis, la gérance

AL24011960

REDUCTION DU CAPITAL

SCEA DE REUGNY

Société Civile d'Exploitation Agricole
au capital social de 10 000 Euros
Siège social : La Touriterie – 58270 FRASNAY-REUGNY
RCS NEVERS – N° 922 617 493

Suivant délibération d'AGE du 24 janvier 2024, les associés ont agréé à effet du 31 décembre 2023 la réduction de capital (par annulation de parts) pour le porter à 9 750 Euros.
Les modifications statutaires seront déposées au RCS de NEVERS.
Pour avis et mention, la gérance

AL24012002

NOMINATION CO-GERANTE

SCEV JEAN-JACQUES BARDIN

Société Civile d'Exploitation Viticole
au capital de 784 000 €
Siège social : Les Chaumes
58150 POUILLY SUR LOIRE
420 617 623 RCS NEVERS

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 novembre 2023, il a été décidé de nommer en qualité de co-gérante associée exploitante agricole de la société pour une durée illimitée, Madame Vickie BARDIN, née le 13 novembre 1977 à COSNE-COURS-SUR-LOIRE, demeurant Les Chênes à (58150) POUILLY-SUR-LOIRE, et ce, avec effet rétroactif au 1er août 2023.
A cette même date, Madame Vickie BARDIN, Madame Monique BARDIN, Madame Gwendoline BARDIN, Monsieur Jean-Jacques BARDIN et Monsieur Jorris BARDIN deviendront co-gérants de la SCEV JEAN-JACQUES BARDIN.
Les formalités seront déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Pour avis, la gérance

AL24012054

MODIFICATIONS DES STATUTS

Suivant une assemblée générale en date du 31 Décembre 2023, les actionnaires de la SAS CENTRE PROTECTION INCENDIE société au capital de 2 000 € immatriculée au RCS NEVERS 879 455 046 ont décidé de :
Transférer le siège social :
Du 19 rue Marcel ROBIN à VARENNES VAUZELLES (Nièvre)
Au 20 rue des Couteriaux à MARZY (Nièvre)
Modifier l'objet social de la société qui a pour objet :
La société a pour objet en France et dans tous pays :
- La vente, l'installation, l'achat, la maintenance, la location de systèmes de sécurité incendie électronique : alarme, vidéo-protection, vidéo surveillance et plus généralement de tous dispositifs de sécurité incendie ou de protection des biens et des personnes, et de tous matériels
- La vente, l'installation et la maintenance d'extincteurs ou tout autres systèmes liés à la protection incendie. Et la réalisation de prestations ou plan concernant les activités ci-dessus.
- L'audit, le conseil, la formation concernant l'ensemble des activités sus nommées
Et d'une manière plus générale, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet de la société ou à des objets connexes ou susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation.
De changer le président :
Ancien Président : Hubert COMMUNAL – 19 rue Marcel ROBIN – 58 640 VARENNES-VAUZELLES
Nouveau Président : Société Civile HEVEA Locations – 156 route d'Issoudun – 18 000 BOURGES
Le représentant légal

AL24012122

DEMISSION COMMISSAIRE AUX COMPTES

J.L TRANSPORTS

SAS au capital social de 40 000 Euros
Siège social : La vigne dorée, Route de moulot
58500 CLAMECY
408 194 686 RCS NEVERS

Le 23/12/2023, l'Assemblée générale à décidé de ne pas renouveler le mandat de commisaire aux comptes de la SAS COGEP AUDIT
Pour avis.

AL24012126

CHANGEMENT DE GÉRANT

LES DUNES

SCI au capital de 400 euros
Siège Social : 6 rue des Rosiers - 58360 ST-HONORÉ-LES-BAINS
819.026.642. RCS NEVERS

Aux termes de l'AGE du 01/12/2023, il a été décidé de nommer, en remplacement de M. Didier BOURLON, démissionnaire :
- Mme Daisy BOURLON, demeurant à NEUILLY CRIMOLOIS (21800) 23 rue des Iris et Mme Marine BOURLON, demeurant à CHAULGNES (58400) 12 rue Marguerite de la Longuinière, en qualité de co-Gérante, pour une durée illimitée.
Pour Avis.

AL24012128

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

GB FOREST

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 20.000 Euros
Siège social : 14, Rue de Nantin PREMERY (Nièvre)
RCS NEVERS : 818 993 529

DECISION : Assemblée générale extraordinaire du 08/01/2024
Ancienne mention :
- l'abattage, le débardage, l'élagage, la sylviculture, le négoce de bois, paysagiste, les travaux agricoles,l'exploitation forestière, les travaux publics.
Nouvelle mention : à compter du 01/01/2024
- l'abattage, le débardage, l'élagage, la sylviculture, le négoce de bois, paysagiste, les travaux agricoles,l'exploitation forestière, les travaux publics, la location de matériel et de véhicules sans chauffeur,
Pour avis

AL24012136

CHANGEMENT DE GÉRANT

SCI DES POTERIES

Société civile
au capital de 152.45 euros
Siège social
Rue Tuileries
58440 MYENNES
348 034 547 RCS NEVERS

L'assemblée générale du 27 janvier 2024 a désigné Mme Anne-Céline Genoud, dt 140 bis, rue des Quatre Fils Doumer 58200 Cosne Cours sur Loire, en qualité de gérante en remplacement de Mme Odette Poitreneau et de M. Pierre Poitreneau, décédés.
Pour avis, la gérance.

AL24012233

CHANGEMENT DE GÉRANT

SCI JEAN D'OR

Société civile immobilière
au capital de 38.417.15 euros
Siège social
29 rue Saint-Jacques
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
352 138 747 RCS Nevers

L'assemblée générale du 27 janvier 2024 a désigné Mme Anne-Céline Genoud, dt 140 bis, rue des Quatre Fils Doumer 58200 Cosne Cours sur Loire, en qualité de gérante en remplacement de M. Pierre Poitreneau, décédé.
Pour avis, la gérance.

AL24012232

SELAS PIERRE JOURDIER –
MARIE CHERAMY – JEAN-CHARLES REROLLE
Notaires associés
3, rue Henri Barbusse
58000 NEVERS

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

SCI LRA

Société civile immobilière
au capital de 1000,00 euros
Siège social
10, rue de Remigny
58000 NEVERS
Numéro d'immatriculation
848424842 - NEVERS

Suivant acte reçu par Maître Marie CHERAMY, notaire à NEVERS, le 24 juin 2022, Monsieur Guillaume ACQUART a démissionné de ses fonctions de co-gérant, Madame Linda JANEZ a été maintenue en qualité d'unique gérant.
Les statuts sont modifiés en conséquence,
Mention sera faite au RCS de NEVERS.
Pour avis

AL24012168

MODIFICATION DU CAPITAL

MARJH

Société civile
au capital de 25 000 euros
Siège social
4, rue des Petits Jardins
58490 St Parize Le Châtel
752 634 576 RCS NEVERS

Le 25.01.2024, l'AGE a décidé de réduire le capital :
Mention caduque : 25 000 euros
Nouvelle mention : 3 500 euros
Pour avis.

AL24012154

MODIFICATION DU CAPITAL

HOLDING PROXY INVESTISSEMENT

Société à responsabilité limitée
au capital de 205 000 euros
Siège social
53 rue Albert Camus
58000 NEVERS
534 576 657 RCS NEVERS

Le 25/01/2024, il a été décidé la modification du capital social
Mention caduque : 205 000 euros
Mention nouvelle : 102 500 euros
Pour avis.

AL24012156

MODIFICATION DE CO-GÉRANT

EARL VADROT

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
Au capital social de 374.000 Euros
Siège social
Tourny, 58170 FLETY
RCS NEVERS - N°509 391 819

Suivant délibération de l'assemblée générale en date du 17 janvier 2024, Madame Annick VADROT à démissionné de ses fonctions de co-gérante. MonsieurCédric VADROT est maintenu dans ses fonctions de gérant unique de l'EARL.
L'adresse du siège social est désormais fixée : 51 Route de Milay à FLETY 58170
Pour avis, La gérance

AL24012158

TRANSFORMATION

SARL VEILLEROT

Société à responsabilité limitée
au capital de 15 250 euros
Siège social
Lieudit Les Arbelats
58300 CHARRIN
442 935 417 RCS NEVERS

Par AGE réunie le 15 janvier 2024, les associés ont décidé de transformer la société en Société par actions simplifiée, à compter du même jour - de nommer en qualité de président Monsieur Patrick VEILLEROT, demeurant au lieu-dit,Les Arbelats 58300 CHARRIN, pour une durée illimitée. Les statuts ont été modifiés en conséquence. **Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires :** tout. associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. **Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées :** sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose. d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Clauses d'agrément : sauf en cas d'associé unique (cession libre), les transmissions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés donné à la majorité de plus des deux tiers des actions ayant le droit de vote.
Mention au RCS de NEVERS.

AL24012177

MODIFICATIONS DES STATUTS

Le 26.1.2024, les associés de la SARL Trade&Art capital 30.00 euros, siège social POUGUES-LES-EAUX (58320) 3, rue du Mont Givre, 845 230 671 RCS NEVERS ont pris acte de la démission du gérant, nommé un nouveau gérant et transféré le siège social à compter du même jour.
ANCIENNES MENTIONS PUBLIEES : Siège social : POUGUES-LES-EAUX (58320) 3, rue du Mont Givre ; Gérant : Ph LEUWERS, 3, rue du Mont Givre 58320 POUGES-LES-EAUX
NOUVELLES MENTIONS : Siège social VARENNES- VAUZELLES (58640) 21, rue Adam Billaut ; Gérant Adrien LEUWERS, 21, rue Adam Billaut - 58640 VARENNES-VAUZELLES.

AL24012182

// GÉRANCE

Notaire

Maître Laure PAILLARD,
Notaire à POUILLY SUR LOIRE (Nièvre),
7 Place des Frères Mollet

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Laure PAILLARD, Notaire à POUILLY SUR LOIRE, 7, place des Frères Mollet, le 1er février 2024,
La société dénommée LES 200 BORNES, Société par actions simplifiée au capital de 2.500,00 EUROS, ayant son siège social à POUILLY-SUR-LOIRE (58150), 1, avenue de la Tuilerie, identifiée au SIREN sous le numéro 821727559 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS, Société en liquidation judiciaire ainsi qu'il résulte d'un jugement rendu par le Tribunal de Commerce de NEVERS, le 20 mars 2023, et ayant comme liquidateur la SELARL JSA, ayant son siège social 18 rue Georges Clémenceau, à VERSAILLES (78000).
A vendu à :
La société dénommée SAS Nationale 7 - Pouilly, Société par actions simplifiée au capital de 10.000,00 EUROS, ayant son siège social à POUILLY-SUR-LOIRE (58150), 1, avenue de la Tuilerie, identifiée au SIREN sous le numéro 980949564 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Un fonds de commerce de BAR, HOTEL, RESTAURANT, STATION SERVICE, VENTE A EMPORTER, exploité à POUILLY-SUR-LOIRE (58150), 1 avenue de la Tuilerie.
Moyennant le prix de : QUINZE MILLE EUROS (15 000,00 €), s'appliquant :
-aux éléments incorporels pour NEUF MILLE CINQ CENTS EUROS (9.500,00 EUR)
-aux éléments corporels pour CINQ MILLE CINQ CENTS EUROS (5.500,00 EUR)
Le cessionnaire a la propriété du fonds vendu à compter du 26 juin 2023. Il en a la jouissance à compter du même jour.
Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, auprès de la SELARL JSA, 14 avenue Marceau 58000 NEVERS, où domicile a été élu à cet effet.
Pour unique insertion.
Me PAILLARD

AL24012192

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant un acte ssp du 23/12/2023, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de NEVERS 1 le 22/01/2024, Dossier 2024 00001357, référence 5804P01 2024 A 00045,
La société BKN, SAS, sise 57 Route de Nevers 58180 NEVERS, RCS NEVERS 817 976 657
A VENDU à
La société BURGER KING RESTAURATION, SAS, sise Immeuble Le Cassiopée, 34 rue Mozart 92110 CLICHY, RCS NANTERRE 801 363 227
Un fonds de commerce de « restauration rapide » situé 57 Route de Fourchambault (ex Route de Nevers) - Lieudit le Champ d'Aviation 58180 MARZY sous l'enseigne Burger King®
Prix 44 000 euros s'appliquant aux éléments corporels et incorporels du fonds
Entrée en jouissance : 1er/01/2024
Les éventuelles oppositions seront reçues dans un délai de 10 jours suivant la dernière en date des publications, au fonds vendu pour la validité et pour la correspondance.
Pour avis

AL24012207

// VENTE AUX ENCHÈRES

Selarl Isabelle MAUGUERE
Avocat au Barreau de NEVERS
15 rue Gambetta - 58000 NEVERS
Tél.03.86.71.88.55
Email : scptmavocats@orange.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le MARDI 19 MARS 2024
A 10 heures 30
Au Tribunal Judiciaire de NEVERS, Palais de Justice de ladite Ville, siégeant en matière de saisies immobilières, Place du Palais 58000 NEVERS (Nièvre).
Commune de FLEURY SUR LOIRE (Nièvre), « Les Bruyères de Fleury », 5 rue des Fourreaux :
Une maison d'habitation comprenant :
- Au rez-de-chaussée : séjour, cuisine, salle d'eau avec WC, couloir, deux chambres, sas, bureau,
- Étage : palier, une chambre, grenier
- Terrain attenant, cabanon
Terre, pré.
Le tout cadastré section B, numéros :
204 « Les Bruyères de Fleury », pré, pour une contenance de 90 a 90 ca
205 « Les Bruyères de Fleury », pré, pour une contenance de 21 a 20 ca
208 « Les Bruyères de Fleury » maison-sol, pour une contenance de 6 a 30 ca
Soit au TOTAL 1 ha 18 a 40 ca
Biens libres.
MISE A PRIX : CINQ MILLE EUROS (5 000,00 €) EN UN LOT.
La vente ne pourra être renvoyée qu'en cas de force majeure ou à la demande éventuelle de la Commission de Surendettement.
Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de NEVERS, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.
Avant de porter enchères, une consignation de 10% de la mise à prix avec un minimum de 3 000,00 € est obligatoire, en sus des frais.
Fait à NEVERS le 18 janvier 2024
Me Isabelle MAUGUERE, Avocat.
Pour tous renseignements s'adresser :
- au cabinet de la Selarl Isabelle MAUGUERE, Avocat au Barreau de Nevers, y demeurant 15 rue Gambetta – Tél : 03.86.71.88.55.
- au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de NEVERS où le cahier des conditions de vente est déposé.
Les visites seront effectuées par Maître Aude BONNET, Commissaire de Justice à NEVERS (Nièvre) Tél : 03.86.36.13.00 le jeudi 07 mars 2024 à 10 h 00 sur place.

AL24011922

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCEA DE MARVY

en liquidation
Société civile au capital de 58 845,32 €
Siège de liquidation : Marvy – 58450 NEUVY SUR LOIRE
RCS NEVERS – N° 320 598 816

L'AGE réunie le 8 janvier 2024 a approuvé les comptes définitifs de liquidation à effet du 31 octobre 2023, déchargé M. Philippe COMMELIN, demeurant à Marvy - 58450 NEUVY SUR LOIRE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.
Comptes définitifs déposés au RCS de NEVERS.
Pour avis, le liquidateur.

AL24012125

ANNONCES LÉGALES

DISSOLUTION

SCI DE LA RUE D'AMONT

Société Civile Immobilière
au capital de 10 671,43 Euros
Siège social : Rue d'Amont -
58190 TEIGNY
950 376 541 R.C.S. NEVERS

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15 janvier 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur GRASSET Jean-Marc, demeurant 15 Rue d'Amont 58190 TEIGNY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 15 Rue d'Amont 58190 TEIGNY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le mandat du gérant, Monsieur GRASSET Jean-Marc, prend fin du fait de la nomination d'un liquidateur.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis

AL24012132

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SARL DUO CONFORT

Société à responsabilité limitée
Société en liquidation
au capital de 10 000 euros
Siège social
678 Avenue de la République
58600 GARCHIZY
Siège de la liquidation
30 Route d'Eugnes
58 400 CHAULGNES
751 557 729 RCS NEVERS

Le 30.11.2023, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du même jour. La société sera radiée au RCS de NEVERS. Pour avis.

AL24012174

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : F.L.O..
Forme : SARL société en liquidation.
Capital social : 5000 euros.
Siège social : 16 Rue DU GRAND MARCHE, 58500 CLAMECY.
487608523 RCS de Nevers.
Aux termes de l'AGE en date du 8 janvier 2024, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Joel LAMY demeurant 9 boulevard Misset, 58500 Clamecy et prononcé la clôture de liquidation de la société.La société sera radiée du RCS du de Nevers.
Le liquidateur

AL24012175

SCP S. KOWAL et E. DIAS-SOUVANT
Notaires associés à Corbigny (58800)
22 Avenue du Champ de Foire

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI CORBIGNY 3J

En liquidation
Société civile
au capital de 3.000,00 euros
Siège social
NEUFFONTAINES (58190)
Vignes le Bas
SIREN : 501165062

Par décision collective du 30 janvier 2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter du 30 janvier 2024 et sa liquidation amiable.
A été nommé liquidateur : M. Jean-Claude HERNANDO, demeurant à NEUFFONTAINES (58190), Vignes le Bas avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé à l'ancien siège social.
Mention sera faite au RCS de NEVERS.
Pour avis
Le liquidateur

AL24012176

// DIVERS

Groupama RHÔNE-ALPES AUVERGNE

CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES

Les sociétaires des Caisses locales d'assurance mutuelles agricoles de CANTON DE PREMERY, LES LACS DU MORVAN, BRINON SUR BEUVRON, REGION DE CORBIGNY, HAUT MORVAN, SUD MORVAN, HAUT NIVERNAIS sont convoqués en Assemblée générale ordinaire le 23/02/2024 à 10h, 4 Esplanade Walter Benjamin à Nevers à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : approbation du procès-verbal de l'assemblée générale précédente, lecture des rapports d'activité et financier du Conseil d'administration, lecture du rapport de la Commission de contrôle et de surveillance, approbation des comptes annuels, affectation du résultat de l'exercice clos, approbation du montant maximum global des indemnités allouées annuellement au Président(e) du Conseil d'administration de la caisse locale, nomination des membres de Commission de contrôle et de surveillance (le cas échéant), renouvellement d'administrateurs.
Pour le cas où l'Assemblée générale présentement convoquée ne pourrait se tenir et délibérer, faute de réunir le quorum requis, les sociétaires sont avisés qu'ils seront convoqués à l'Assemblée générale ordinaire de leur Caisse locale à une autre date et au lieu qui leur seront précisés dans cette convocation.

AL24011467

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange, substitution ou intermédiation locative tout ou partie des biens suivants :
Cmne de ALLUY: Urbanisme : La commune de ALLUY est couverte par le Règlement National d'Urbanisme.
5 ha 17 a 00 ca - Le grand champ: AA-1-27-28
Cmne de CHAZEUIL: Urbanisme : La commune de CHAZEUIL est couverte par le Règlement National d'Urbanisme.
Avec bâtiment d'exploitation
75 a 79 ca
- Le chateau d en bas: B-653 - Les terres rouges: B-104(*)-105
Cmne de GARCHIZY: Urbanisme : Zones NN et A du PLU de la commune
Biens loués sur une partie de la surface
1 ha 30 a 70 ca
- Fougeres: AE-265[142] - La regie: AE-212[212] - Les rateaux: YA-50
Cmne de MONTAPAS: Urbanisme : La commune de MONTAPAS est couverte par le Règlement National d'Urbanisme.
6 ha 53 a 39 ca
- Le bourg: B-858[714] - Le grand pre: ZC-33[4]
1 ha 09 a 00 ca
- Le grand pre: ZC-5
Cmne de VAUX D'AMOGNES: La commune de VAUX D'AMOGNES est couverte par le Règlement National d'Urbanisme.
24 a 88 ca
- Les comes: C-135
Cmne de REMILLY: Urbanisme : La commune de REMILLY est couverte par le Règlement National d'Urbanisme.
24 ha 37 a 35 ca
- Le grand biloury: B-397
Cmne de TRACY-SUR-LOIRE: Urbanisme : Zone N et A du PLU de la commune
30 a 47 ca - Les champs de saint martin: E-333
Cmne de VILLAPOURCON: Urbanisme : Zone A du PLU de la commune
11 ha 28 a 74 ca
- Cheintres des gouttes: F-450-452 - La comme de genievre: F-130 - La vie: F-257(*)
- Le mousseau: F-924-925-961-1736[965]-1796[926] - Les berthaux: F-230-237 - Les boulas: F-259-260-262-264 - Les frasses: F-272(*)-288 - Les prailles: F-157-158-197
- Pres de genevievre: F-256(*)
Cmne de SAINT-FRANCHY:
Cession en location de 120 ha environ + Vente de bâtiments d'exploitation dépourvus d'habitation.
La vente des bâtiments et les locations sont liées. Toute candidature devra comporter une solution sur la totalité
Possibilité d'adjoindre matériel, cheptel, DPB.
Urbanisme : La commune de ST FRANCHY est couverte par le Règlement National d'Urbanisme.
Biens à vendre :
4 ha 31 a 05 ca
Avec bâtiment d'exploitation
- Grands champs caillot: ZB-16[4] - Ouche theriot: ZC-52(*) - Sancy: ZC-53[122]-55[F1]-60-62(*)[F1]-63
Biens à louer :
69 ha 73 a 59 ca
- 'Champ de la croix': ZC- 41- 91[39]- 92[39]
- 'Champs fleury': ZC- 37- 38 - 'Les chetives chaumes': ZD- 2(*)- 4- 5 - 'Les clouees': ZC-32- 34(*) - 'Les echeintres': ZC- 45 - 'Les pres morin': ZD- 7(*)- 'Pre de l ecu': ZB- 15[7](*)
- 'Pres de trois': ZD- 99[64](*)
16 ha 28 a 10 ca
- 'Pature des esserts': ZB- 10 - 'Pre de l ecu': ZB- 14[7](*) 27 ha 78 a 47 ca
- 'Champ bouquet': ZC- 30(*) - 'Grands champs caillot': ZB- 5(*)- 17[4] - 'Le pre neuf': ZB- 9 - 'Les echeintres': ZC- 44(*)- 45
- 'Sancy': ZC- 24- 25- 26- 28[69]- 29 6 ha 17 a 00 ca
- 'Buisson du mare': ZB- 11- 12- 13
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 26/02/2024 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL24012216

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 26/01/2024, il a été constitué une SARL dénommée: AUTO-ECOLE GPS CONDUITE
Objet social : - Les activités d'enseignement de la conduite de tout véhicule à moteur terrestre et maritime, et de l'éducation à la sécurité routière, et plus généralement, toutes actions d'éducation, de formation et de perfectionnement de la conduite de tous véhicules à destination des particuliers, des professionnels et autres bénéficiaires ; - La réalisation des actions de sensibilisation à la sécurité routière ; - L'activité de formation et de stage en récupération de points.
Siège social : 35 rue de Donzy 58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE
Capital : 1 000 euros
Gérance : Madame Séverine PETIT demeurant 6, Impasse du Guerluret - lieudit Villorget - 58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers
Pour avis.

AL24012138

DOMAINE DE LA GRIPPE
Société civile Immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social
2 Route des Amognes,
58660 COULANGES LES NEVERS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à COULANGES LES NEVERS du 24 janvier 2024, il a été constitué une société présentant les Forme sociale : Société civile Immobilière caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : DOMAINE DE LA GRIPPE.
Siège social : 2 Route des Amognes, 58660 COULANGES LES NEVERS.
Objet social : La société a pour objet
D'optimiser la gestion d'un patrimoine familial immobilier par
L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question,.
La réalisation de toutes opérations financières, l'emploi de fonds et valeurs, la prise de participations directes ou indirectes dans toutes entreprises.
De prévenir les inconvénients d'une indivision, en particulier l'action en partage et la règle de l'unanimité,
De renforcer la protection du conjoint survivant,.
D'organiser la transmission au sein de la famille,.
Et généralement toutes opérations civiles pouvant se. rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement et ne modi fiant pas le le caractère civilde la société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de. l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et. des sociétés.
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports. en numéraire.
Gérance : Monsieur Frédéric COUSSEMENT,. né le 02 décembre 1971 à DECINES CHARPIEU (69). demeurant 8 rue des Filles 58660 COULANGES LES NEVERS.
Clauses relatives aux cessions de parts :
agrément requis dans tous les cas.
agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis.
La Gérance

AL24012144

Maître Amaury PANIER
CABINET FIDACT
13 Rue des Tonneliers
BP 48
71700 - TOURNUS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BRASSY du 30 janvier 2024,il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée.
Dénomination : C&C BOURGEOT
Siège : 50 Route des Tilleuls - Lieu-dit Montour, 58140 BRASSY
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 5 000 euros
Objet : Toute activité d'exploitation d'énergie photovoltaïque et plus précisément la production et la vente d'électricité provenant de l'énergie solaire.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Christian, Charles BOURGEOT, demeurant 50 Route des Tilleuls - Lieu dit Montour, 58140 BRASSY
Directeur général : Madame Corinne DEVOUARD, épouse BOURGEOT, demeurant 50 Route des Tilleuls - Lieudit Montour, 58140 BRASSY.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
POUR AVIS
Le Président

AL24012159

PRIMO CONCIERGERIE BOURGES
SAS au capital de 1 000 euros
34 côte de Conflans - 58180 MARZY
RCS NEVERS

AVIS DE CONSTITUTION

Selon A.S.S.P. en date à MARZY du 30.01.2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Dénomination : PRIMO CONCIERGERIE BOURGES.
Siège : 34 côte de Conflans - 58180 MARZY.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
Capital : 1 000 euros.
Objet : Toutes prestations de services de conciergerie. privée et intendance de propriétés immobilières pour. locations courts séjours auprès des particuliers et des. professionnels, et notamment toutes prestations de ménage, d'accueil client, de réservation, de sous-traitance de petits travaux, ainsi que toutes prestations de services en lien avec la mise en valeur des biens immobiliers des clients et également, toutes prestations d'assistance personnelle.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément unanime de la collectivité des associés.
Président : M. Jimmy GARCIA, demeurant au 39 bis route du. Panorama - 58180 MARZY.
La Société sera immatriculée au RCS de NEVERS.
Pour avis,. Le Président

AL24012196

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans, d'une SARL dénommée LE PETIT ATELIER D'OISY au capital de 1.000 euros, ayant son siège social à OISY (58500) 2, chemin de Prémoint, ayant pour objet la fabrication de terrines (stérilisées), saucisses et saucisson de gibiers a` façon, de plats préparés stérilisés, vente de vins et alcools, sur les marchés foires exposition, stand de démonstration et centre commercial. La gérante est Mme Denise CARPENTIER demeurant à OISY (58500) 2, rue St Symphorien. Immatriculation au RCS de NEVERS.

AL24012206

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société civile sans statut légal particulier présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : L3AP IMMO ; Siège social : 3, rue Hippolyte Taine – 58000 NEVERS ; Objet social : Acquisition, administration, exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; Durée de la Société : 99 ans ; Capital social : 5 000 € ; Gérance : M. Lionnel VINCENT dt à COUARGUES (18) – Les Vallées ; Immatriculation de la société au RCS de NEVERS. Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la Société donné par décision collective extraordinaire des associés.

AL24012209

IMMATRICULATION (SARL À CAPITAL FIXE)

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à NEVERS du 02 février 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : Bruxelles
Siège social : 9 Rue de la Fosse aux Loups, 58000 NEVERS
Objet social : La restauration rapide à emporter, et plus particulièrement l'activité de pizzaiolo. La vente de tout type de dessert et de boisson à emporter, y compris des boissons alcoolisées dans le respect des normes de la licence 3 et des normes ultérieures.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Marius René, André GUYOT demeurant 9 Rue de la Fosse aux loups, 58000 NEVERS.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis
La Gérance

AL24012222

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA NIÈVRE

Extrait des minutes du greffe

Autre Greffe
Par jugement en date du 08/01/2024, le Tribunal de commerce de LILLE-MÉTROPOLE, a prononcé la résolution du plan de redressement et l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de la société :
SAS DESMAZIERES
Adresse du siège : 40 Route d'Ennetières 59175 Templemars RCS LILLE-METROPOLE NEVERS : 341 816 064
Etablissement secondaire : Avenue Saint-Exupéry 58500 CLMAECY
A fixé la date de cessation des paiements le 03-01-2024, désignant comme Administrateur la SELAS BMA ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES prise en la personne de Maître MIQUEL LAURENT et la SOCIÉTÉ AJILINK - LABIS CABOOTER - DE CHANAUD prise en la personne de ME VINCENT LABIS avec pour mission d'assister, liquidateur la SCP ALPHA MANDATAIRES JUDICIAIRES prise en la personne de Maître Emmanuel MALFAISAN 34 rue du Triez 59290 Wasquehal et la SELAS M.J.S.PARTNERS représentée par Maître Nicolas SOINNE 65 boulevard de la République 59100 ROUBAIX.
Les déclarations des créances sont à déposer au liquidateur dans le délai de deux mois à compter de la publication au BODACC du présent jugement.
Avec poursuite d'activité jusqu'au 15/03/2024.
Le Greffier

AL24012133

Autre Greffe
Par jugement en date du 10/01/2024, le Tribunal de commerce de Bobigny a prononcé le report de la date de cessation des paiements au 30/09/2022 concernant la procédure de sauvegarde de la société :
SARL SM BELLEVILLE
Adresse du siège : 49/51 Rue Emile Zola 93100 Montreuil RCS BOBIGNY / NEVERS : 350 645 164
Le Greffier

AL24012134

Autre Greffe
Par jugement en date du 22/01/2024, le Tribunal de Commerce de AUXERRE a prononcé l'ouverture de la liquidation judiciaire à l'égard de la société :
SARL KN
Adresse du siège : 2 Rue des Ouches 89480 Andryes
RCS AUXERRE / NEVERS : 879 067 387
Activité : Bar Brasserie
Ets secondaire : Parking Auchan – 58500 Clamecy
A fixé la date de cessation des paiements le 01-01-2024, et a désigné en qualité de Liquidateur judiciaire la SELARL MJ & ASSOCIÉS en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 - 89005 Auxerre.
Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au BODACC.
Cessation d'activité au 22/01/2024.
Le Greffier

AL24012135

Autre Greffe
Par jugement en date du 24/01/2024, le Tribunal de Commerce de Perpignan a prononcé l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire à l'égard de la société :
SARL LA BARBE DE PAPA OUEST
Adresse du siège : Bât A 3 Boulevard Clairfont 66350 Toulouges RCS Perpignan/Nevers : 829 734 961
Activité : Exploitation de salons de coiffure. Vente de produits capillaires et esthétiques. Barbier.
Ets secondaire : Route de Fourchambault Centre Commercial Carrefour – 58180 MARZY.
A désigné en qualité de Mandataire judiciaire la SELARL MJSA en la personne de Maître Aguilé SANTODOMINGO 7 rue Léon Dieude Résidence Saint Amand 66000 Perpignan, En qualité d'Administrateur judiciaire la SELARL FHBX prise en la personne de Maître Eric SAMSON centreplus 9 rue Camille Desmoulins 66026 Perpignan CEDEX, avec pour mission d'assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion. A fixé la date de cessation des paiements au 15/01/2024.
Le Greffier

AL24012164

YONNE

// MODIFICATION

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

ATELIER LES SÉQUANES SAS au capital de 1000,00€ Siège social : 39, rue de La Petite Etape aux Vins 89310 Noyers. 978 056 133 RCS Auxerre Le 16/01/2024, le président a décidé de transférer le siège social de la société au 38, rue de La République, 89310 Noyers à compter du 16/01/2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Dépôt au RCS d'Auxerre

AL24012096

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

MSP Avallon - SISA au capital de 110€ Siège social : 26 avenue de la République 89200 Avallon 853 292 019 RCS Auxerre L'AGE du 21 Décembre 2023 a décidé de transférer le siège de la société au 10 avenue Victor Hugo 89200 Avallon et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts. Dépôt au RCS d'Auxerre.

AL24012104

DÉMISSION GÉRANT

Dénomination : JM2 .BAT.
Forme : SARL.
Capital social : 7500 euros.
Siège social : 19 Rue du Collège, 89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE.
482097342 RCS de SENS.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 26 janvier 2024, à compter du 26 janvier 2024, les associés ont pris acte de la modification de la gérance de la société :
- Julien ROGER (partant)
Mention sera portée au RCS de SENS.

AL24012140

GROUPE etc LE PARTAGE DES VALEURS

MODIFICATIONS DES STATUTS

CHANGEMENT DE GERANT, DE DÉNOMINATION SOCIALE & TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL
Dénomination : SCI ROGER FRERES.
Forme : SCI.
Capital social : 200 euros.
Siège social : 63 Rue de la République, 89330VILLEVALLIER.
913 548 004 RCS de SENS.
Aux termes de l'AGE en date du 26/01/2024, les associés ont pris acte de la modification de la gérance de la société : à compter du 26/01/2024,M. Sébastien BOUVRET, demeurant 21 Rue de l'Ardiller, 89330 SAINT-JULIEN-DU-SAULT en remplacement de Julien ROGER. M Mathieu ROGER reste co-gérant.
Aux termes de l'AGE en date du 26/01/2024, les associés ont pris acte du transfert du siège social et du changement de dénomination sociale, à compter du 26/01/2024.
Ancien siège social : 63 Rue de la République 89330 VILLEVALLIER
Nouveau siège social : 2 Rue de la République89330 VILLEVALLIER
Ancienne dénomination sociale : SCI ROGER FRERES
Nouvelle dénomination sociale : SCI ROGER & BOUVRET
Les statuts seront mis à jour.
Mention sera portée au RCS de SENS.
La gérance

AL24012142

NOMINATION DE CO-GÉRANT

Dénomination : SCI LA BONNERIE.
Forme : SCI.
Capital social : 1524 euros.
Siège social : LE PRESSOIR, 89120 CHARNY ORÉE DE PUISAYE.
388929242 RCS de Sens.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 7 novembre 2023, à compter du 7 novembre 2023, les associés ont pris acte de la modification de la gérance de la société :
- Nomination de cogérant: Monsieur Frédéric VAUTRIN, demeurant 14 rue du hêtre, 89113 CHARBUY (nomination).
Mention sera portée au RCS de Sens

AL24012148

TRANSFORMATION

Aux termes de l'assemblée générale du 22/12/2023, de la société OLOR Société civile au capital de 100 Euros, siège social : 30 Rue Eugène Hatin - 89000 AUXERRE – RCS AUXERRE n°888 413 606.
Il a été décidé de transformer la Société civile immobilière en société à Responsabilité limitée à compter du jour de ladite assemblée. Cette transformation n'entraîne pas la création d'un être moral nouveau.
A été nommé :
gérant : Monsieur Olivier LASSAUSSE et Madame Laure MINCHENEAU demeurant 30 Rue Eugène Hatin -89000 AUXERRE
L'objet, siège social, durée et dénomination ne sont aucunement modifiés. .
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de AUXERRE.
Pour avis
Les cogérants

AL24012152

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

MIL TEK PARIS

SAS au capital de 30 000 euros
3 Rue de l'Europe
89380 APPOIGNY
Siret 531 157 717 00038

OBJET : Modification de la dénomination sociale
L'assemblée générale extraordinaire du 31 Décembre 2023 a décidé des modifications suivantes à compter du 1er janvier 2024 :
La dénomination MIL TEK PARIS est remplacée par la dénomination NH-ECO
Mention sera faite au Registre du commerce d'Auxerre.

AL24012200

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

BRAIN CONNECTION

SASU au capital de 100 €
Siège Social
2 impasse de la demi lune
89100 SENS
880491733 RCS de SENS

Par AGE du 02/01/2024, il a été décidé de transférer le siège social au 1 rue cassin 89100 SENS, à compter du 02/01/2024.
Mention au RCS de SENS

AL24012189

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Dénomination : A.F.F.I.C.
Forme : SARL.
Capital social : 48000 euros.
Siège social : 23 Rue DE LA COUR, 89000 PERRIGNY.
420874133 RCS d'Auxerre.
Aux termes de l'AGE en date du 30 janvier 2024, les associés ont décidé, à compter du 30 janvier 2024, de transférer le siège social à 25 RUE COCHOIS, 89000 Auxerre.
Mention sera portée au RCS d'Auxerre.

AL24012193

MODIFICATION DU CAPITAL

ECURIE CAROLINE DIEUDONNE

SAS au capital de 1000 €
Siège social : 17 LD LES FAVEREAUX
89330 Saint-Martin-d'Ordon
949 719 819 RCS de Sens

Le 10/01/2024, La décision unanime des associés a décidé de changer le capital social en le portant de 1000 euros, à 1250 euros
Mention au RCS de Sens

AL24012227

MAITRE JEAN MARIE ODIN
Place de l'Eglise
89270 Vermenton

AVIS DE RÉDUCTION DE CAPITAL SOCIAL

Suivant acte reçu par Maître Jean-Marie ODIN, Notaire à VERMENTON (Yonne), le 19 janvier 2024, a été effectuée une réduction de capital social suite à retrait d'immeuble de La SCI DE LA CURE, Société civile immobilière au capital de 57.351,32 euros euros, dont le siège est à VERMENTON (89270) 4 place de la Fontaine identifiée au SIREN sous le n° 333684975 RCS d'AUXERRE.
L'ancien capital est de cinquante-sept mille trois cent cinquante et un euros et trente-deux centimes (57.351,32 eur).
Le nouveau capital est de TRENTE-CINQ MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-QUATRE EUROS ET QUATRE-VINGT-QUATRE CENTIMES(35.984,84 EUR).
Les modifications statutaires seront publiées au RCS de AUXERRE.
Pour avis
Le notaire.

AL24012228

// ADDITIF-RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Rectificatif à la parution du 17/11/2023 dans Terres de Bourgogne pour la société LES LOMBARDS. Il fallait lire : à compter du 09/08/2009

AL24012098

RECTIFICATIF

RECTIFICATIF à l'insertion parue dans TERRES DE BOURGOGNE du 22 décembre 2023, concernant la société SCI DE SAINT LAURENT, Faubourg Saint Laurent, 89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE. Il y a lieu de lire siège social : Faubourg Saint Laurent 89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE, et non pas : 70 Avenue du Général De Gaulle 89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE.

AL24012213

// DIVERS

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Noms : **Pascal Henri Emile LEROUX - Gaëlle Claudia Reine Paulette LEFLOCH**
Domicile : ROUVRAY (89230), Rue du pré aux Prêtres
Date et lieu de mariage : 17 septembre 1993 à ROUVRAY (89230)
Régime matrimonial avant modification : régime légal de la communauté réduite aux acquêts
Modification du régime matrimonial opérée : régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant
Notaire rédacteur : Maître Laurent TOPIN
Date de l'acte : 26 janvier 2024
Élection de domicile pour les oppositions : par lettre recommandée AR ou par acte d'huissier de justice dans un délai de trois mois au notaire rédacteur de l'acte.

ANNONCES LÉGALES

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.
AL24012141

Crédit Mutuel

CAISSE DE CREDIT MUTUEL TONNERRE-CHABLIS

CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES

Les sociétaires sont informés que l'assemblée générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est convoquée par le Conseil d'Administration.
L'Assemblée se tiendra le VENDREDI 15 MARS 2024 et à 19:00 heures
à l'adresse suivante :
FOYER MUNICIPAL
Bd du Dr Tacussel
89800 CHABLIS
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau
02 Compte-rendu d'activité
03 Présentation du bilan et du compte de résultat
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes
05 Approbation du bilan et du compte de résultat
06 Affectation du résultat
07 Approbation de la variation du capital social
08 Quitus et décharge au conseil d'administration
09 Fixation du nombre de sièges au conseil d'administration
10 Fixation du nombre de sièges au conseil de surveillance
11 Elections au conseil d'administration 1 siège est à pourvoir (*).
12 Elections au conseil de surveillance 3 sièges sont à pourvoir (*).M BELIN JEREMY , M MASSE ALAIN , élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
13 Pouvoirs pour les formalités14 Clôture de l'assemblée générale
*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.
Les votes pourront se faire entre le 29/02/2024 et le 14/03/2024 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Le/la Président(e) du Conseil d'Administration
AL24012204

CHAMPAGNE BOURGOGNE

AVIS

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne
Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, siège social : 269 Faubourg Croncels 10000 Troyes - 775 718 216 RCS Troyes. Société de courtage en assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 019 188.
Identifiant unique CITEO : FR234345_03JPGG
Le nouveau prix indicatif de référence du certificat coopératif d'associés (C.C.A.) est de 316,51 euros.
Il assure un rendement de 4,76% par rapport au prix de référence au 31 décembre 2022, en intégrant le versement du dividende de 3,54 euros en avril 2023.
Le Conseil d'Administration du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne du 26 janvier 2024 a fixé ce nouveau prix indicatif de référence du C.C.A., sur la base de l'arrêté des comptes au 31 décembre 2023.
Ce prix a été validé par un cabinet externe, agréé par l'Autorité des Marchés Financiers. Il prendra effet à compter du 1er février 2024 et restera valable jusqu'au paiement du dividende.
Le communiqué financier complet peut être consulté sur www.credit-agricole.fr/ca-cb.
AL24012203

SELAS CLAIRE MOREAU
Notaire
5 RUE MARCELIN BERTHELOT
89000 Auxerre

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date du 27/01/2022,
Madame Lysianne FOURNIER, demeurant à AUXERRE (89), 3 allée Boursaudière.
Née à SAINT-SYMPHORIEN (37),le 13/07/1960.
Ayant conclu avec Monsieur Daniel Gérard SERVAN un pacte civil de solidarité.
Divorcée de Monsieur Alex CHENU suivant jugement rendu par le TGI de NANCY le 23/03/1982.
De nationalité française.
Décédée à AUXERRE (89), le 18/12/2023.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Claire MOREAU, Notaire associée de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée dénommée « SELAS CLAIRE MOREAU NOTAIRE », titulaire d'un Office Notarial sis à AUXERRE (89) 5 rue Marcelin Berthelot, le 02/02/2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Claire MOREAU, notaire à AUXERRE (89) 5 rue Marcelin Berthelot, référence CRPCEN : 89001, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AUXERRE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
Pour insertion.
Le notaire
AL24012205

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
SEIGNELAY : Parcelle boisée - 49 a 85 ca- Le grand parc ouest: D – 724 [420] - Zonage: Zone N du PLU
TANNERRE-EN-PUISAYE : ancienne peupleraie et son chemin d'accès - 95 a 10 ca - Pres roi: D – 128 - 131 - zonage : RNU
TONNERRE : Rétrocession de parcelles en nature de bois-taillis. Parcelles de bois libre dans la zone d'appellation Bourgogne. Important de préciser dans votre candidature si vous êtes riverain de la parcelle - 1 ha 29 a 08 ca – Boussemy : YP - 5 - Zonage : zone N du PLU.
VARENNES : Parcelle de terre et bois taillis occupées - 19 ha 85 a 80 ca - Les noues: ZB – 17 (A) – 17 (B) - Zonage : zone A du PLU
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 26/02/2024 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.
AL24012237

TRIBUNAL DE COMMERCE DE L'YONNE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce de Lyon en date du 30/01/2024 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de la **SAS AUVERGNE AERONAUTIQUE GROUPE** ZI plaine des Isles 89000 Auxerre (RCS LYON 433.936.309).
AL24012201

Jugement du Tribunal de Commerce d'Aix en Provence en date du 02/02/2024, prononçant la clôture de la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de la **Sàrl TECHNOPURE SARL** 17-19 avenue Aristide Briand 89700 Tonnerre (RCS AIX EN PROVENCE 422 839 035)
AL24012223

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

MJ

Société civile immobilière
en liquidation
Au capital de 500 euros
Siège social et de liquidation :
38 Bis Rue Des Charonnes
89100 MALAY-LE-GRAND
850 550 757 RCS SENS

L'AGE réunie le 31/10/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Merdan KOCAK, demeurant 38 Bis Rue Des Charonnes 89100 MALAY-LE-GRAND, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 38 Bis Rue Des Charonnes 89100 MALAY-LE-GRAND. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, le Liquidateur
AL24012124

CLÔTURE DE LIQUIDATION

DEGAND

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 000 euros
Siège social
11 RUE AUXERROISE
89800 CHABLIS
R.C.S : AUXERRE 813047727

L'Assemblée Générale Ordinaire réuni le 30 Septembre 2023 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite assemblée.Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de AUXERRE, en annexe au RCS.
Pour Avis,Le Liquidateur
AL24012143

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCI DU 24 RUE DE LA GARE à PONT SUR YONNE

Société civile immobilière
en liquidation
Au capital de 38 112,25 euros
Siège social
24 Rue de la Gare
89140 PONT SUR YONNE
Siège de liquidation
9 Route des Cornettes
89100 NAILLY
401 342 258 RCS SENS

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31/12/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.Elle a nommé comme liquidatrice Madame Monique COUDEVILLE, demeurant 9 rue des Cornettes, 89100 NAILLY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 9 Route des Cornettes 89100 NAILLY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis, La Liquidatrice
AL24012145

CLÔTURE DE LIQUIDATION

FEVREAU STAELENS

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 1 500 euros
Siège
17 Rue de la Cour d'En Haut
89410 BEON
Siège de liquidation
17 rue de la cour d'en Haut
89410 BEON
534 577 317 RCS SENS

L'Assemblée Générale réunie le 30 juin 2023 au 17 rue de la cour d'en Haut 89410 BEON a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Laurent FEVREAU, demeurant 13 rue de la cour d'en Haut 89410 BEON, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis.
Le Liquidateur
AL24012147

DISSOLUTION ET NOMINATION DU LIQUIDATEUR

GARAGE ZOUGAR

Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 622,45,00 euros
Siège social
23 B Route de Joigny
89210 BRIENON-SUR-ARMANCON
388 963 878 RCS SENS

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 22/12/2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour.
A été nommé liquidateur, pour la durée de la liquidation :
Monsieur Mohamed ZOUGAR demeurant 5 rue André Gibault – 89210 BRIENON-SUR-ARMANCON.
Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante : 5 rue André Gibault – 89210 BRIENON-SUR-ARMANCON, siège de la liquidation.
Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du tribunal de commerce de SENS.
Pour avis, le liquidateur.
AL24012149

CLÔTURE DE LIQUIDATION

PARIS PIECES PRESSING

SASU au capital de 1000 €
Siège Social
15 Cité Dommange 89100 SENS
902206515 RCS de SENS

Par AGE du 30/11/2023, il a été approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur M. NEGGAOUI Youssef 15 Cité Domange 89100 SENS pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture définitive de la liquidation à compter du 30/11/2023.
Radiation au RCS de SENS
AL24012150

CLÔTURE DE LIQUIDATION

ACTA

SARL au capital de 8000 euros
Siège social
6 IMP DU STADE
89116 La Celle-Saint-Cyr
481 386 175 RCS de Sens

L'AGE du 31/12/2023 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. BERINGER Philippe, demeurant 6 impasse du stade 89116 La Celle-Saint-Cyr pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour. Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Sens.
Radiation au RCS de Sens.
AL24012188

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : SCI 18.20.
Forme : SCI société en liquidation.
Capital social : 62504,10 euros.
Siège social : 18 Boulevard du 11 Novmbre, 89000 AUXERRE.
350225454 RCS d'Auxerre.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 8 janvier 2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 8 janvier 2024. Monsieur Christian VIGNET, demeurant 4 rue des Remparts 89000 Auxerre a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.Le siège de la liquidation est au siège social, adressé où doit être envoyée la correspondance.
Le Liquidateur
AL24012198

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : SCI VIRI.
Forme : SCI société en liquidation.
Capital social : 152,45 euros.
Siège social : 1 Place DU PALAIS DE JUSTICE, 89000 AUXERRE.
412128407 RCS d'Auxerre.
Aux termes d'une décision en date du 31 janvier 2024, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Christian VIGNET demeurant 4 rue des Remparts, 89000 Auxerre et prononcé la clôture de liquidation de la société.
La société sera radiée du RCS du AUXERRE.
Le Liquidateur
AL24012208

CabinetCollet & Associés

Expert-Comptable
88, Rue Bézout
77140 Nemours
Téléphone : 01.64.28.13.61

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : GALTIER ERIC.
Forme : SAS société en liquidation.
Capital social : 7622.45 euros.
Siège social : 5 impasse de La Grand Cour - 89140 VINNEUF.
353 856 420 RCS de SENS.
Aux termes d'une décision en date du 30 novembre 2023, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Eric GALTIER et prononcé la clôture de liquidation de la société.La société sera radiée du RCS du de SENS.
AL24012210

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 31/01/2024, l'associée unique de la SNC MANIAGO, au capital de 10 000 € ayant son siège social 28 rue du 24 août 89000 AUXERRE et immatriculée RCS AUXERRE n° 797 473 758, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/01/2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Mme Dulce MANIAGO, demeurant 37 boulevard Lyautey 89000 AUXERRE, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 37 boulevard Lyautey 89000 AUXERRE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS d'AUXERRE. Pour avis, Le Liquidateur
AL24012211

DISSOLUTION

FAMILY

SCI au capital de 100 €
Siège Social : 2 rue des francs bourgeois
89100 Vaux-le-Penil
817701048 RCS de SENS

Par AGE du 02/01/2024, il a été décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 02/01/2024.
M. IS-IDENE RACHID 2 rue des Francs Bourgeois 89100 SENS a été nommé liquidateur.
Le siège de liquidation a été fixé au siège social
Mention au RCS de SENS
AL24012219

DISSOLUTION

SQUILLARIO ADELINE

SARL au capital de 3 000 €
Siège social : 9, boulevard du 14 Juillet
89100 SENS
948 357 553 RCS SENS

Le 31/12/2023, l'associée unique a : -décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable, -nommé Mme Adeline Squillario, demeurant à SENS (89100), 24 rue du Port Bodot, liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci, -fixé, pour les besoins de la correspondance, le siège de la liquidation au domicile du liquidateur. Mention en sera faite au RCS de SENS.
AL24012231

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date de 24/01/2024, il a été constitué une SAS
Dénomination :
COFFEE 89
Siège Social : 3 Rue de Seignelay 89470 MONETEAU
Capital : 1000 €
Activités principales : Bar, brasserie, jeux
Durée : 99 ans
Président : M. ALKOK Hasan 11 Rue Marie Noël 89600 ST FLORENTIN
Cession d'actions : libre
Exercice du droit de vote : Une action égale une voix
Conditions d'admission aux assemblées : Être actionnaire
Immatriculation au RCS de AUXERRE
AL24012117

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22 Janvier 2024 à CHABLIS, il a été constitué une société à responsabilité limitée à associé unique.Dénomination sociale : ADTP
Forme : Société à responsabilité limitée à associé unique
Objet : La réalisation de prestations de travaux publics, terrassement et accessoirement la location de matériels et prestations de travaux agricoles.
Capital social : 5 000 euros
Siège social : 7 rue de Brechain - Fyé 89800 CHABLIS
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Gérant : M. Alix DEPUYDT demeurant 7 rue de Brechain – Fyé 89800 CHABLIS
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne).
Pour avis et mention, le fondateur.
AL24012131

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date de 26/01/2024, il a été constitué une SAS
Dénomination :
BF AUTOS-SERVICES
Siège Social : 20 Rue Jules Verne 89100 SENS
Capital : 5000 €
Activités principales : Achat et Ventes et Réparation de véhicules automobiles Achats et Ventes de tous matériels informatiques
Durée : 99 ans
Président : M. KHALIFA Boutera 20 Rue Jules Verne 89100 SENS
Immatriculation au RCS de SENS
AL24012139

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er janvier 2024, il a été constitué une Société Civile d'Exploitation Agricole.
Dénomination sociale : SCEV DOMAINE DES TROIS VALLÉES.
Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application.
Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du Code rural et de la pêche maritime et tout particulièrement viticoles.
Capital social : 1 500 €.
Siège social : 35 rue du Ruisseau – 89800 BEINE.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports : Apports de numéraire pour 1 500 €.
Gérant : M. Adrien MICHAUT, demeurant à BEINE (89800), 3 rue du Grand Four
Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, sauf les cessions entre associés lorsque la société a deux associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (89000).
Pour avis, la gérance.
AL24012146

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 25 janvier 2024, à Saint Fargeau.
Dénomination : SCI DE LA LOGE.
Forme : Société civile immobilière.
Siège social : 1 Rue de la porte Marlotte, 89170 SAINT FARGEAU.
Objet : Acquisition, administration et exploitation par bail, location meublée ou autrement d'immeubles.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 100 euros
Montant des apports en numéraire : 100 euros.
Cession de parts et agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et avec un agrément à l'unanimité pour une cession à un tiers.
Gérant : Madame Marina PITOT, demeurant 1 rue de la porte Marlotte, 89170 SAINT FARGEAU.
Gérant : Monsieur Charley BERTRAND, demeurant Les Gouts, 89170 SAINT MARTIN DES CHAMPS.
La société sera immatriculée au RCS Auxerre.
Pour avis.
AL24012151

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société Civile Immobilière « PIERRE & YANNIMMO »
CAPITAL : 1 500 Euros
SIEGE SOCIAL : 11 rue de la Mairie 89450 SAINT PERE SOUS VEZELAY
OBJET : L'acquisition, la gestion, l'administration, l'exploitation, la location, tant comme bailleresse que comme preneuse, à court terme ou à long terme, de tous immeubles, biens et droits immobiliers de toute nature, dont elle pourra devenir propriétaire ou avoir la disposition à un titre quelconque.
DUREE : 99 années
APPORTS EN NUMÉRAIRE : 1 500 Euros
GERANTS : - M. Yann COUSIN demeurant à PIMELLES (89740) 4 rue Haute- M. Pierre DANGUY demeurant à DORNECY (58530) 1 rue des Fontaines
CESSIONS DE PARTS : Agrément des transmissions de parts entre vifs ou par décès, au profit du conjoint, d'un ascendant ou d'un descendant du cédant ou au profit de tiers étrangers à la société ou de toutes autres personnes, à la majorité des trois quarts des parts sociales.
Liberté de cession des parts sociales entre associés.
Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés d'AUXERRE.
AL24012218

CAPE LG EXPERTISE COMPTABLE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 26/01/2024, il a été constitué une SC ayant. les caractéristiques suivantes:
Dénomination : VINCENT LIU.
Objet social : La prise de participations dans toutes. sociétés ayant une activité industrielle, commerciale,. artisanale, immobilière ou financière.
Siège social :4 RUE DU MONT SAINT BERNARD 89100 PARON.
Capital : 5000 euros.
Durée : 99 ans.
Gérance : M. VINCENT LIU, demeurant 4 RUE DU MONT SAINT. BERNARD 89100 PARON.
Clause d'agrément : L'agrément est obtenu par décision des. associés prise à l'unanimité.
Immatriculation au RCS de Sens.
AL24012186

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué pour une durée de 99 ans sous la dénomination ANIMATIONS CONCEPTS, une SAS au capital de 1.000 euros, ayant son siège social à AUXERRE (89000) 5, rue Gérot, ayant pour objet toutes opérations de location de matériels évènementiels. Il a été procédé à la nomination de la SAS HCC ayant son siège social à AUXERRE (89000) 5, rue. Gérot, 951 829 951 RCS AUXERRE, en qualité de Président. Accès aux assemblées - vote : tous les associés ont le droit de participer aux assemblées. Chaque action donne droit à. une voix.
Cession d'actions : libre.
La société sera. immatriculée au registre du commerce d'AUXERRE.
AL24012187

MAITRE JEAN MARIE ODIN
Place de l'Eglise
89270 Vermenton

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Jean-Marie ODIN, Notaire à VERMENTON (Yonne), Place de l'Eglise, le 31 janvier 2024 a été constitué un groupement foncier agricole ayant les caractéristiques suivantes : Objet : la propriété et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine.Dénomination : Groupement Foncier Agricole de «F. GIVAUDIN». Siège : IRANCY (89290), 61 rue soufflot .Durée : 99 années.- Apport(s) en nature : 622.139euros.- Apport en numéraire : 11eurosLe montant total des apports s'élève à SIX CENT VINGT-DEUX MILLE CENT CINQUANTE EUROS (622.150,00 EUR), somme égale au montant du capital social.Cession des parts : toute cession ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément des associés. L'exercice social commence le PREMIER JANVIER et finit le TRENTE ET UN DÉCEMBRE de chaque année.Le gérant est Monsieur Franck GIVAUDIN demeurant à IRANCY, 61 rue Soufflot et Madame Fabienne GIVAUDIN à IRANCY, 58 rue Soufflot. La durée de ses fonctions est : illimitée.La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de AUXERRE. Pour avis, Le notaire.
AL24012225

Suivez-nos publications sur Instagram